

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 14 JANVIER 2025 -

DÉCISION N° 25 - 01 - 003

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 30 décembre 2024 s'est réuni le mardi 14 janvier 2025 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 3 : L'avenant n°1 au marché de maintenance des portails et portes sectionnelles du SDIS 42.

Par courriel du 16 décembre 2024, l'entreprise SAS CITEC, attributaire du marché de maintenance des portails et portes sectionnelles du SDIS, a indiqué à l'établissement qu'elle avait commis une erreur de chiffrage l'ayant conduite à proposer des forfaits de maintenance préventive et dépannages pour portails motorisés (au tarif de 156 € TTC, comprenant deux visites par an) alors qu'il s'agit de portails manuels. Cette erreur concerne les centres de Doizieux et Saint-Christo-en-Jarez.

L'erreur inverse a également été constatée sur un portail motorisé du centre de la Métare qui a été considéré, au moment du chiffrage comme un portail manuel. Sa maintenance a donc été chiffrée par erreur par l'entreprise à 78 € TTC.

Le présent avenant a pour but de rectifier ces erreurs de calcul, avec une incidence financière de - 390 € TTC, soit - 0,9% sur le montant global du marché, et dans le même temps d'approuver la nouvelle décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF) corrigée.

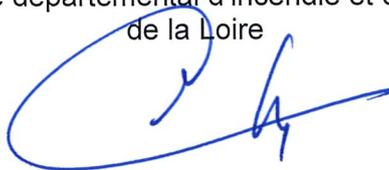
**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant au lot n°1 au marché de maintenance des portails et portes sectionnelles du SDIS 42 ci-joint, et autorise le Président à signer ledit document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER